

COMITE DE PILOTAGE CENTRE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 09/03/2022

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Centre s'est tenue le mercredi 09 mars 2022 de 19h30 à 21h30, en présentiel.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Introduction / tour de table
- Projet de piétonisation du centre - Présentation par VSGP (20 min) - Questions / Réponses (40 min)
- Travaux / Voirie (30 min) - En présence de VSGP
- Propreté / Espaces verts (10 min)
- Sécurité (10 min)

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**
 - Edouard BRUNEL, Adjoint au Maire, délégué à la Prévention, à la Sécurité, aux Anciens combattants et au Conseil de quartier Centre
 - Les élus du quartier Centre (Mme Donger, MM Roncari et Milcos)
 - Laurent Massoutier, VSGP, Direction des travaux d'infrastructure
 - Anne Dimitracopoulos, VSGP, Directeur de l'environnement urbain
 - Thomas Bernardeau, Ville de Clamart, Direction du patrimoine
 - Service Démocratie locale - Communication
- **Membres du Comité de pilotage (Copil) ayant répondu à l'invitation (16 personnes)**

3. SUJETS

M. BRUNEL introduit la réunion en remerciant les membres du copil de leur présence et se réjouit de pouvoir enfin tenir une réunion en physique.

Il rappelle que l'ordre du jour de cette réunion a été construit, comme lors de la précédente session, sur la base des questions qui nous ont été adressés.

Il est fait un petit rappel méthodologique :

M. BRUNEL invite les membres du copil à ne pas attendre les réunions pour remonter leurs questions au service de la Démocratie locale. Le service est disponible pour répondre aux questions et préoccupations des habitants du quartier sans avoir besoin d'attendre les réunions de copil. Cela permettrait lors d'une réunion de se concentrer sur les « grands sujets stratégiques » du quartier et de donner une certaine hauteur de vue à ces réunions.

Après un tour de table de présentation, M. BRUNEL détaille l'ordre du jour de la réunion.

1/ Projet de piétonisation du centre - Présentation par VSGP - Questions / Réponses

M. BRUNEL introduit le sujet.

Il rappelle que ce projet s'inscrit dans les promesses de campagne de la majorité, avec comme objectifs de créer un centre-ville redynamisé, attractif, végétalisé et accessible.

Ce projet s'inscrit également dans un cadre plus large de rénovation du centre-ville avec la réalisation de grands programmes (complexe sportif Hunebelle, marché de Troisy, monoprix, ...).
L'ensemble de la présentation est disponible sur clamart.fr

Il est fait une présentation technique du projet en projetant notamment des images d'intention sur les rues qui pourraient être piétonnisées et présenter une ambiance et des hypothèses. A ce stade, rien n'est encore arrêté. Le projet fera l'objet d'une grande concertation. Dans ce cadre, différentes options possibles sont évoquées avec les membres du copil allant des lieux où disposer des canisettes, aux modalités de stationnement ou encore des conséquences sur les flux de circulation et déplacement de certaines lignes de bus.

Le calendrier de concertation est le suivant :

Le mardi 8 mars 2022, Réunion publique -Consultation sur le principe de piétonnisation auprès des commerçants

Le mercredi 9 mars 2022, COPIL -Présentation du principe de piétonnisation au comité du quartier Centre

Le jeudi 10 mars 2022, Réunion publique -Consultation sur le principe de piétonnisation auprès des riverains

Du 15 mars au 15 avril 2022, Consultation en ligne via la plateforme numérique – depuis **valleesud.fr** rubrique « Infos voirie »

Sur la base des questions envoyées par les membres du copil et regroupés par thème, les questions suivantes sont abordées.

2/ Travaux / Voirie

Rue du guet & mesures des rayonnements

La ligne électrique qui passe dans la rue du Guet sera mise en service en octobre 2022.

Les mesures à vide des champs électromagnétiques sont prévues pour mars-avril 2022.

Les mesures avec l'ouvrage en fonctionnement seront programmées après la mise en service d'octobre 2022, durant l'hiver 2022-2023.

Pour l'information sur ces résultats des mesures, les résultats des mesures seront communiqués aux associations de riverains, parties prenantes du projet. De plus, les mesures seront disponibles sur le site internet Mesure des champs électromagnétiques (cem-mesures.fr)

Rue du guet & Gymnase provisoire

Un référé préventif avait été fait au moment de la démolition du Lycée professionnel.

Pour la réalisation du gymnase provisoire, un constat d'huissier a été réalisé. L'ouverture est prévue au second semestre 2022.

Travaux de voirie demandés via la plateforme VSGP

Les délais de réparations dépendent de l'ampleur des nids de poule. Certains peuvent être repris avec de l'enrobé à froid très rapidement, certains nécessitent une reprise plus large en enrobé à chaud.

Désormais, afin d'améliorer l'information des riverains très en amont des travaux gênant la circulation et le stationnement, des flyers seront boîtés auprès des riverains suffisamment tôt afin que les riverains s'organisent au moment des interventions.

Mieux signaler le panneau stop au carrefour de la mairie

Le marquage au sol du STOP a été refait au niveau de la Mairie en décembre 2021. Le pavage au sol ne permet pas une tenue dans la durée du marquage qui doit être refait régulièrement.

Rue Roosevelt, riverains et livreurs bloquent la circulation avec leurs véhicules, faire des pistes cyclables ?

Cette voie est départementale. Un plan vélo est en cours d'élaboration par le département. Elle est identifiée comme axe du RER V Grande Ceinture.

Eglise Saint-Pierre Saint-Paul - Travaux intérieurs

- Création d'un narthex à l'entrée, faisant sas d'isolation thermique et phonique, et offrant un support de communication

- Aménagement de l'espace sous clocher en bureau d'accueil, et de l'espace attenant en lieu d'écoute et de mémoire pour les paroissiens

Durée des travaux : 3-5 mois

Date prévisionnelle de livraison : 1er trimestre 2023

Complexe sportif Hunebelle

Les prochaines étapes sont les suivantes :

Automne 2020 : Phase 1, démolition de la tribune et du gymnase Deschamps

Le terrain en herbe et la piste d'athlétisme ne seront plus accessibles à partir d'octobre.

Début 2022 : Phase 2, dévoiement des réseaux

Automne 2022 : Phase 3, terrassement et fondations

Durant toute la durée des travaux, le gymnase Emilie Le Penne et les 9 terrains de tennis resteront ouverts. L'accès se fera uniquement par les allées proches de la Maison des Sports (l'accès par le terrain de pétanque sera fermé).

La Ville prend toutes les mesures pour limiter autant que possible les nuisances liées au chantier et vous tenir informés.

3/ Propreté / Espaces verts

L'accès public du marché à l'arrière de Jean Arp, l'entretien de l'arrière à la charge de la ville laisse à désirer. Les travaux sur la Résidence Les Arcades n'arrangent rien.

L'ensemble du site est nettoyé à fond après chaque marché du samedi. Le mardi le gardien effectue une tournée sur l'ensemble des abords du marché.

Le ménage du centre Desprez. Il relève des services de la Mairie. Il est fait de temps en temps, mais du fait de la présence massive des pigeons dans le plafond, il conviendrait d'en augmenter la fréquence.

Il y a un nettoyage complet à l'aide d'une auto laveuse chaque vendredi matin. Les agents du service propreté ramassent les papiers gras et canettes au moins tous les deux jours. Un devis est demandé pour l'installation d'un filet de protection (lattes et pigeons) au plafond.

Par ailleurs, pour lutter contre les nuisibles, plusieurs opérations sont prévues :

Installation d'un pigeonnier sur le toit du théâtre Jean Arp

Opération de capture de pigeons,

Intensification des opérations de nettoyage

Pose d'un filet sur le plafond du centre Desprez

Opération de verbalisation importante en cas de nourrissage de nuisibles

Est-il justifié de laisser éclairer le parvis du Centre Jean Arp aussi tard la nuit, ne pourrait-il pas être éteint avec la fin des spectacles ?

Cette demande a été remontée aux services de VSGP.

Nettoyage des trottoirs

Les brigades de l'environnement pourront être mandatées sur ce sujet.

Travaux Monoprix

Un protocole a été signé entre la Ville et Carrefour. Les lieux seront libérés à compter du 29 avril 2022. Les travaux pourront rapidement démarrer.

En conclusion, M. BRUNEL remercie tous les participants pour leur présence. Une prochaine réunion sera organisée avant les vacances d'été.

Le compte-rendu sera mis en ligne et disponible sur le site de la Ville.

La séance est levée à 21h30.